

COMMUNE DE MIRABEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 novembre 2016

Le jeudi 24 novembre 2016, en mairie de la Commune de Mirabeau, s'est réuni le Conseil municipal, sur convocation en date du 17 novembre 2016.

Etaient présents : Monsieur Serge CAREL, Monsieur Albert NALIN, Madame Marie-France MAGAUD, Monsieur Sébastien BOUGEROL, Monsieur Hugo DECROIX, Madame Corinne BOURRELY MIGLIORE, Monsieur Pierre TARDY, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Mireille CHICHERIT, Monsieur Eric JULIEN

Absents : Monsieur Georges FERRANDEZ, Monsieur Eric COLLAVINI, Madame Véronique PELTIER

Pouvoirs : Madame Corinne ESPIC par Monsieur Christian FLAMARION

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Secrétaire de la séance : Marie-France MAGAUD

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2016
- Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : création d'une station d'épuration
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : maîtrise d'œuvre pour la création d'une station d'épuration
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : extension de la télégestion du réseau eau potable
- Choix de l'entreprise pour la construction du local de stockage
- Décisions modificatives au budget communal
- Autorisation de signature au maire du bail de l'appartement T4
- Autorisations spéciales d'absence pour les agents communaux

1. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2016

Approuvé

11 voix pour

2. Demande de subvention DETR : création d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, l'estimatif proposé par le bureau d'études RX Ingénierie d'un montant de 523 875,00 € H.T, pour la création de la station d'épuration et du réseau de transfert, ainsi que le plan de financement suivant:

	MONTANT	TAUX
Total	523 875,00 €	100 %
DETR 2017	157 162,50 €	30 %
Conseil Départemental	104 775,00 €	20 %
Agence de l'eau	104 775,00 €	20 %
Autofinancement	157 162,50 €	30 %

Il précise que la demande de financement auprès du Conseil départemental et de l'agence de l'eau sera faite ultérieurement :

Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention

11 voix pour

3. Demande subvention CD04 : maîtrise d'œuvre création STEP

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la création de la nouvelle station d'épuration le Conseil départemental subventionne la maîtrise d'œuvre comme suit :

Montant total	22 275,00€ HT	100%
Subvention Conseil départemental	15 592,50€ HT	70%
Autofinancement	6 682,50 € HT	30%

Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention
11 voix pour

4. Demande subvention auprès du CD04 pour extension télégestion

Monsieur le Maire explique qu'afin de mieux cibler la recherche de fuite sur le réseau d'eau potable, il conviendrait de compléter la télégestion mise en place en 2014, par l'installation d'une nouvelle tête émettrice qui renseignerait sur le débit transitant au niveau du stade.

Il présente le devis de l'entreprise Eau de Provence d'un montant de 1 768,00 € HT qui peut être financé comme suit:

Montant total	1 768.00€ HT	100%
Subvention Conseil départemental	707.20€ HT	40%
Subvention Agence de l'Eau	707.20€ HT	40%
Autofinancement	353.60€ HT	20%

Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à effectuer la demande de subvention
11 voix pour

5. Choix de l'entreprise pour "la construction du local de stockage"

Monsieur le Maire explique à l'ensemble du conseil municipal que sur les trois entreprises contactées dans le cadre du projet de construction du local de stockage, seule M. Segond a répondu et présente le devis qui s'élève à 12 246.90€ HT

Le choix se porte sur l'entreprise SARL SEGOND Jean-Claude
11 voix pour.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis concernant le déplacement et la mise aux normes de l'escalier situé sur le parking pré de foire.

les conseillers s'interrogent sur l'opportunité de la réalisation, sachant que la commune devra faire face au financement d'autres projets tels que la station d'épuration.

6. DM n°3 budget communal

Afin de régulariser les erreurs d'imputation des emprunts de la commune au SMAB, relevées par le trésorier,, il convient de modifier les crédits comme suit :

Libelle	Avant	Diminution	Augmentation	Après
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	105 739,15 €	0,00 €	435,00 €	106 174,15 €
16 Remboursement d'emprunts	105 739,15 €	0,00 €	435,00 €	106 174,15 €
168751/16GFP DE RATTACHEMENT SMAB	0,00 €	0,00 €	435,00 €	435,00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	55 949,59 €	0,00 €	435,00 €	56 384,59 €
021 Virement de la section de fonct.	55 949,59 €	0,00 €	435,00 €	56 384,59 €
021/021	55 949,59 €	0,00 €	435,00 €	56 384,59 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	109 949,59 €	-635,00 €	635,00 €	109 949,59 €
022 Dépenses imprévues Fonct	5 500,00 €	-635,00 €	0,00 €	4 865,00 €
022/022	5 500,00 €	-635,00 €	0,00 €	4 865,00 €
023 Virement à la sect° d'investis.	55 949,59 €	0,00 €	435,00 €	56 384,59 €
023/023	55 949,59 €	0,00 €	435,00 €	56 384,59 €
65 Autres charges gestion courante	48 500,00 €	0,00 €	200,00 €	48 700,00 €
65548/65AUTRES CONTRIBUTIONS SMAB	18 500,00 €	0,00 €	200,00 €	18 700,00 €

Décision modificative approuvée
11 voix pour.

7. DM n°4 budget communal

Dans le cadre de l'opération de construction du local de stockage et après avoir étudié le devis, il convient de modifier les crédits de l'opération 118 comme suit:

Libelle	Avant	Diminution	Augmentation	Après
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvements par la DM	296 464,26 €	- 2 000,00	2 000,00	296 464,26 €
23 Immobilisations en cours	148 232,13 €	- 2 000,00	2 000,00	148 232,13 €
2313/23 118	13 250,30 €	-	2 000,00	15 250,30 €
2315/23 57	43 718,63 €	- 2 000,00	-	41 718,63 €

Décision modificative approuvée

11 voix pour.

8. Signature du bail appartement T4

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'a pas la délégation pour signer les baux communaux et demande aux Conseillers de bien vouloir l'autoriser à signer le prochain bail du logement T4 situé rue de Provence

Les Conseillers approuvent

10 voix pour

1 abstention

Madame Marie-France Magaud souhaite voir le bail avant qu'il ne soit signé.

9. Autorisations spéciales d'absence

Monsieur le Maire explique que la possibilité d'accorder aux agents des autorisations spéciales d'absence, distinctes des congés annuels, est prévue par l'article 59 de la loi du 26 janvier 1984, mais qu'en ce qui concerne les autorisations pour événements familiaux, le décret d'application n'est jamais paru.

Aussi, afin d'harmoniser les pratiques entre toutes les collectivités du département, il propose d'appliquer le règlement établi par le centre de gestion aux agents de la commune.

Le Conseil décide d'appliquer ce règlement à l'ensemble de ses agents.

11 voix pour

10. Questions diverses:

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Messieurs CAVALIE Christian et Bernard, réalisé au nom des habitants de Tarelle, Beauvezet, les Duyes, en date du 1er novembre 2016.

Les conseillers rappellent que l'aménagement de la RN 85 n'est pas de la compétence de la commune.

Mme Corinne BOURRELY rapporte que l'installation du chantier aux abords de la RN 85 concernant les travaux réalisés au niveau de l'intersection départementale/RN 85, a abimé le goudron de la route refait à la charge de la commune quelque temps auparavant.

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement de l'appartement au-dessus de la mairie en gîte avait été mis en suspens du fait de la création de la communauté d'agglomérations. Il informe que ce projet est de nouveau d'actualité de part son intérêt et de sa cohérence avec le tourisme local. Il rappelle que le projet était subventionné à 80% réparti entre l'état et la région. La seule nouveauté est que les 20 % d'autofinancement ne seront plus à la charge de la CCDB mais à celle de la commune.

Fin de la séance: 22 heures 02

Monsieur Serge CAREL



Madame Marie-France MAGAUD